



Contrôle Maturité du jeudi 5 septembre 2024
Jour 249

AOC Muscadet

	Parcelle	Lieu-dit	pH	TAP	AT	Sucre	Ac. Malique	Indice Matu	Etat sanitaire	Var TAP	Var AT	Charge
MU 1	La Chapelle Heulin	Les Bois	3,12	8,30	7,36	139,60	7,51	18,97	0	0,70	-1,27	+
MU 2	Le Landreau	Briacé	3,09	8,40	8,82	141,00	9,62	15,99	O+	0,90	-2,98	-
MU 3	Le Loroux Bottereaux	La Roche	3,05	9,10	8,44	153,10	8,81	18,14	O+	0,60	-1,11	+/-
MU 4	Drain	Le Moulin Auray	2,86	9,00	7,65	152,20	7,79	19,90	0	0,10	-1,42	+
MU 5	La Varenne	Les Joutières	2,73	5,30	12,54	88,60	13,66	7,07	0	0,70	-0,42	+
MU 6	Le Cellier	Les Grandes Génaudières	stoppée									-
MU 7	Saint Géréon	L'Ouche Guinière	stoppée									-
MU 8	La Haye Fouassière	Le Fief du Breil	2,96	9,60	7,36	161,60	7,52	21,96	+	0,80	-1,07	-
MU 9	Mouzellon	L'Ouche Blanchard	2,86	9,10	8,02	152,70	7,92	19,04	O+	0,50	-1,03	+
MU 10	Le Pallet 1	Le Bois Lambert	2,79	8,10	9,30	136,80	9,97	14,71	O+	0,70	-1,82	+/-
MU 11	Le Pallet 2	Le Fraîche blanc	2,96	8,70	7,53	146,40	7,98	19,44	O+	0,90	-1,94	+
MU 12	Vallet 1	Les Croix Pichon	3,06	8,70	8,98	146,90	9,89	16,36	+	0,70	-1,84	+/-
MU 13	Vallet 2	Le ferré	2,97	8,60	10,13	144,50	10,87	14,26	0	0,30	-1,74	-
MU 14	Bouaye	Les Chaumes	3,10	7,40	9,16	125,30	10,28	13,68	+	0,70	-1,96	+/-
MU 15	St Philbert de Grandlieu	L'orionnière	3,02	8,50	9,23	142,20	9,96	15,41	O+	0,80	-1,66	-
MU 16	Clisson	Les Égards	3,01	8,10	10,23	135,80	11,94	13,27	0	0,30	-1,76	-
MU 17	Gorges	Les Bourdonnières	3,08	8,90	8,42	150,10	8,66	17,83	0	0,40	-2,04	+/-
MU 18	Maisdon	La Grenaudière	2,97	8,50	9,64	142,80	10,64	14,81	0	0,40	-2,09	+/-
MU 19	Saint Fiacre	Le Coing	3,09	7,30	10,26	123,00	10,35	11,99	+	0,20	-1,99	-
MU 20	Château Thébaud	Les Prineaux	2,96	7,60	10,81	127,80	11,47	11,82	O+	0,20	-1,21	-
		Moyenne	2,98	8,29	9,10	139,47	9,71	15,81				



AOC Coteaux d'Ancenis Malvoisie

	Parcelle	Lieu-dit	pH	TAP 16,83 % vol	AT (g/L H2SO4)	Sucres	Ac. Malique	Indice Matu	Etat sanitaire	VAP TAP	VAR AT
MalCA1	La Varenne	grasselin	3,12	9,5	7,24	160,2	7,47	22,13	0	0,2	-1,37
MalCA2	Drain	Les Buttes	3,07	11,4	5,61	192	5,08	34,22	0	0,1	-0,05
MalCA3	Liré	brulardière	2,94	9,5	6,96	159,5	7,03	22,92	0	0,3	-2,18
MalCA4	St Géreon	le bois mouchet	3,08	9,6	8,55	161,2	8,36	18,85	0	0,3	-1,81
MalCA5	Le Cellier	la grenaudière	2,94	9,9	7,19	166,8	6,68	23,20	0	0,1	-0,95
Moyennes			3,03	9,98	7,11	167,94	6,92	24,26		0,2	-1,272

IGP Chardonnay

	Parcelle	Lieu-dit	pH	TAP 16,83 % vol	AT (g/L H2SO4)	Sucres	Ac. Malique	Indice Matu	Etat sanitaire	VAR TAP	VAR AT
CHAR IGP 1	Bourgneuf en retz	La Touche	3,14	9,5	8,03	159,7	10,05	19,89	0	0,70	-0,89
CHAR IGP 2	St Philbert de Grandlieu	Aujardière	2,86	7,3	12,04	123	14,41	10,22	++	0,90	-0,37
CHAR IGP 3	Château-Thébaud	Patis Chesnaie	2,87	6,3	11,89	105,7	14,52	8,89	0	0,70	0,17
CHAR IGP 4	Vallet	Champteloup	2,79	8,9	8,86	149,8	8,88	16,91	+	0,70	-1,12
Moyenne			2,92	8,00	10,21	134,55	11,97	13,98		0,75	-0,55

IGP Sauvignon

	Parcelle	Lieu-dit	pH	TAP 16,83 % vol	AT (g/L H2SO4)	Sucres	Ac. Malique	Indice Matu	Etat sanitaire	VAR TAP	VAT AT
SauvIGP1	La Limouzinière	La Dorie	3,03	7,9	8,22	132,2	7,52	16,08	0	0,8	-2,25
SauvIGP2	Bourgneuf en Retz	La Touche	2,88	8,8	11,05	148,6	12,73	13,45	0	1,3	0,36
Moyenne			2,96	8,35	9,64	140,40	10,13	14,57		1,05	-0,94



Commentaires

Estimation rapide des charges, grille de lecture :

- : charges très faibles < 15-20 HI/Ha sur les ceps productifs,
- +/- : charges faibles 20-30 HI/Ha sur les ceps productifs,
- + : charges moyennes ou plus >30-35 HI/Ha sur les ceps productifs.

Interprétation de l'état sanitaire (Botrytis) :

- "0 »: Absence ou rares de foyers (fréquence de grappes touchées <5%)
- « 0/+ » : Présence épisodique de foyers (fréquence de grappes touchées +/- 10-15%)
- "+" : présence faible à modérée (fréquence de grappes touchées <20-30%)
- "++" : Présence forte (fréquence de grappes touchées >30%)

Pour cette campagne, soyez avisé des changements pour les parcelles suivantes :

La parcelle Mu13 (Melon B. Vallet, le Bas Ferré) jugée peu représentative change pour une parcelle située dans le même secteur mais au sein de l'entité du Ferré, le terrain devrait être un peu plus précoce que la parcelle précédente.

La parcelle Mu14 (Melon B. Bouaye, le Fief Guérin) a été arrachée, elle est remplacée par une parcelle du même secteur.

En raison de la situation phytosanitaire et des charges extrêmement faibles, les parcelles Mu6 et Mu7 ne sont plus prélevées.

Attention l'hétérogénéité inter et intraparcélaire est à des niveaux exceptionnels.

*



AOC Muscadet

Second prélèvement complet.

Bien que le TAP atteigne le niveau minimal requis sur certaines parcelles précoces, les maturités ne sont pas atteintes.

En dépit des précipitations parfois importantes, on note une progression du TAP à une allure d'environ 0.2 % Vol par jour depuis lundi, le TAP atteint désormais 8.29% Vol en moyenne.

Portée par l'acidité malique, l'acidité totale reste encore élevée avec une moyenne de 9 g/L H₂SO₄. A titre d'exemple et non de comparaison, ces valeurs sont semblables à 2007 (TAP à 8% et AT à 9.3g/L H₂SO₄ à la même époque). Cependant, compte-tenu de la météo de cette semaine et des prévisions des prochains jours, c'est l'état sanitaire qu'il faudra surveiller avec beaucoup d'attention. Le prochain contrôle du lundi 9 septembre sera déterminant.

AOC Coteaux d'Ancenis Malvoisie

Second prélèvement, faible progression de la teneur en sucre. Maintien d'un bon état sanitaire.

IGP Chardonnay

Second prélèvement

La maturité progresse légèrement

Etat sanitaire à surveiller.

IGP Sauvignon

Second prélèvement

Bon état sanitaire, et bonne progression des indices.

Prochain prélèvement Lundi 9 septembre 2024 :

Muscadet, Coteaux d'Ancenis Malvoisie, IGP Chardonnay et Sauvignon.